



**COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au Préavis Municipal N° 04 / 2025 - 2026, concernant l'Ajustement du bilan pour le passage au MCH2.**

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N° 04 / 2025 - 2026 relatif au sujet ci-dessus.


Elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 12 novembre dernier. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Le passage à la norme comptable MCH2 est obligatoire pour toutes les communes du Canton dès l'exercice 2027. Dans ce contexte, nous saluons les efforts de la Municipalité, qui a anticipé cette transition dès 2024 et prévoit d'opérer ce changement une année avant l'échéance légale. La commission n'étant pas un organe d'audit comptable, nous nous sommes concentrés sur la compréhension du préavis, la cohérence des informations fournies et les impacts concrets pour la commune. Sur la base de ces éléments, nous considérons que la démarche de la Municipalité est appropriée et s'inscrit dans une planification rigoureuse de la transition vers MCH2.

Lors de notre analyse nous avons relevé, sur la base des informations fournies par la Municipalité, que la réaffectation des fonds de réserve ainsi que le reclassement des immobilisations du patrimoine administratif vers le patrimoine financier ont été réalisés en collaboration avec une fiduciaire, et que ces opérations ont été revues et validées par les services compétents du Canton. La Municipalité nous a également confirmé que les changements proposés dans le préavis n'ont pas d'impact sur le résultat de la Commune tel qu'indiqué dans le budget 2026. Sur la base des informations fournies et des explications reçues, nous n'avons identifié aucun point nécessitant un commentaire particulier.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, la commission des finances propose au Conseil d'accepter le préavis No. 04 / 2025 -2026 tel que présenté.

Pour la Commission des Finances,

  
Mark Tritten

  
Marcel Biedermann

Marcel Miesen

  
André Jaquet

  
Michel Peiris

Vich, le 19 novembre 2025